Image not found or type unknown

Travaux effectués par nos voisins.

Par **Raphael94**, le **06/10/2019** à **11:03**

Bonjour, nous sommes locataires. Nous avons subi pendant 2 ans de travaux de la part de nos voisins de droite extension de leur maison mis en place d'un échafaudage puis des travaux de nos voisins de gauche sur la réalisation d'un mur avec intrusion dans notre propriété entre notre absence alors que nous avions notre chien dans le jardin et dégradation de plantation et laissant le chantier très sal.

A qui peut on demander des dédommagement?

Merci d'avance

M.VERDEZ

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés